



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DECISION MUNICIPALE N° 2024/001/R.H Form.

Visa de Mme Blandine DESSEIGNE,  
Directrice des Ressources Humaines

Visa de Mme Virginie FRANCHI

Affaire suivie par Mme Christine FOUCAULT  
Responsable du Pôle Formation  
☎ 04.94.36.84.43 – cfoucault@mairie-toulon.fr



13 MARS 2024

## DECISION

### CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC L'ASSOCIATION L'ILE AUX ENFANTS13 POUR LA FORMATION « L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT »

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique,

**VU** l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code Général de la Fonction Publique,

**VU** le décret 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la Fonction Publique Territoriale,

**VU** le décret n°2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en preuve du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

**VU** la convention financière 2023 établie entre le Préfet Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association dénommée l'Île aux enfants 13 relative à la formation des professionnels de la petite enfance,

**VU** la délibération n°2023/362/S du 3 mai 2023 donnant délégation au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités

**CONSIDERANT** que l'association l'Île aux enfants 13 a remporté l'appel à projets et signé une convention avec la Préfecture de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur pour la réalisation de 6 modules de formation dans le cadre du plan national de formation continue des professionnels de la petite enfance (Plan Ambition Enfance Egalité),

**CONSIDERANT** que les agents du service Petite enfance souhaitent bénéficier de la formation du module « Alimentation du jeune enfant » délivrée par l'association l'Île aux enfants 13,



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

**CONSIDERANT** que la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), prend en charge le coût pédagogique de la formation pour la Mairie de Toulon,

**CONSIDERANT** qu'une convention doit être signée afin de fixer les modalités de cette formation,

## DECIDE

**ARTICLE 1 : Autorise** Madame Josée MASSI, Maire de Toulon à signer la convention de formation professionnelle avec l'association l'Île aux enfants 13 fixant l'organisation de la formation « L'alimentation du jeune enfant » en faveur des professionnels des structures de la petite enfance de la Ville de Toulon,

**ARTICLE 2 : De dire** que la formation se déroulera en 2 groupes de 16 personnes chacun aux dates suivantes : pour le 1<sup>er</sup> groupe du 13 au 27 mars 2024 et pour le 2<sup>ème</sup> groupe du 22 mai au 5 juin 2024,

**ARTICLE 3 : De dire** que la formation dispensée aux agents de la petite enfance a un coût pédagogique gratuit pris en charge par la DREETS,

**ARTICLE 4 : De dire** que la présente décision sera communiquée pour information lors du prochain conseil municipal.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 08 MARS 2024

Josée MASSI  
Maire de TOULON



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE

13 MARS 2024

PUBLIE LE 13 MARS 2024

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE N.2024/001/R.H. FORM - CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC L'ASSOCIATION L'ILE AUX ENFANTS13 POUR LA FORMATION L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT

---

Date de transmission de l'acte : 13/03/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 13/03/2024

---

Numéro de l'acte : 2024001RHFORM ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240308-2024001RHFORM-AR

---

Date de décision : 08/03/2024

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

---

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes  
8.6. Emploi-formation professionnelle